

Réf: Dossier N° 084076

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « JAHOTON »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA 5, Lot 80, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 11/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JAHOTON »

Objet : Production audiovisuelle et cinématographique
Assistance comptable et de production
Commercialisation de matériels audiovisuels et accessoires

Apporteur d'affaires

Prestations de services diverses

et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous meubles et immeubles; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; la prise en location gérance de tous fonds de commerce; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA 5, Lot 80, Ilot 14

Dirigeant(s) : M APPIA KOUASSI FRANCK OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02105 du 14/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16211/GTCA/RC/2022 du 14/04/2022

